

Présidence :	Dominique PLÉE.
Présents :	Dominique BOURBON, Alain BUTTÉ, Gilles COMBEMOREL, Marie-France GOUSSARD, Stéphanie MALLET, Corentin MENANT.
Excusé :	François GOUÉFFON
Cadres de la Ligue :	Xavier BRUGERRE, Sylvie LORDET.
C.T.S. :	Christophe LETELLIER.
Cadre Fédéral :	Alex FERRAND.
Invité :	Jean-Pierre BEAUCAMP

La réunion débute à 18h45

1 – APPROBATION PV DU 18 MAI 2026

Aucune remarque particulière, le PV est adopté à l'unanimité.

2– INFORMATIONS GÉNÉRALES

➤ FFA

Dominique nous communique les principales informations évoquées lors du Comité Directeur de la FFA qui a eu lieu les 30 et 31 juillet à Albi.

Lors de ce Comité plusieurs points ont été abordés :

- ✚ Un point d'étape sur le budget prévisionnel et perspectives de résultat 2026.
- ✚ Amélioration des relations avec le Comité de la Guyane.
- ✚ Licences et PPS en progression.
- ✚ Toujours des améliorations à apporter au niveau du SI-FFA.
- ✚ Nomination d'un nouveau Directeur Informatique (celui-ci a pris ses fonctions le 1^{er} septembre)
- ✚ Séminaire des Comités départementaux les 28 et 29 novembre 2026 auquel sont invités les membres du Comité Directeur de la FFA et les Présidents de Ligue.

➤ CROS

Des assises régionales du sport sont prévues le 23 septembre 2026 à l'hôtel de la Région de 13h30 à 20h. La ligue est invitée, il est demandé d'inviter les comités et les clubs. Plusieurs thèmes seront abordés.

➤ LIGUE

❖ Point sur les licences

Marie-France fait un point sur les licences au 31 août 2026, nous avons fini la saison à 12 694 soit 98 en moins par rapport au 31 août 2025. Elle indique par type et par catégorie les différences constatées :

Différence par types :

Type	Licences au 31/08/2025	Licences au 31/08/2026	
Découverte	2688	2608	-80
Compétition	6610	6670	60
Loisir santé	1106	1135	29
Loisir running	1994	1925	-69
Encadrement	394	356	-38
TOTAL	12792	12694	-98

Différence par catégories :

	31/08/2025		31/08/2026		Féminines	Masculins
	Féminines	Masculins	Féminines	Masculins		
U7	140	171	128	169	-12	-2
U10	560	717	529	670	-31	-47
U12	585	515	544	568	-41	53
U14	435	405	413	340	-22	-65
U16	544	349	469	327	-75	-22
U18	400	276	356	317	-44	41
U20	197	215	237	225	40	10
U23	136	183	126	186	-10	3
SE	541	666	570	694	29	28
MA	2648	3109	2689	3137	41	28
TOTAL	6186	6606	6061	6633	-125	27

Le nombre de licences féminines diminue, particulièrement chez les U16. Si certaines licenciées ont pu rejoindre la catégorie U18, celle-ci enregistre également un recul. Dominique souligne qu'un travail important doit être mené auprès des U16 dans le cadre du programme 36.

❖ Point sur les compétitions :

Dominique rappelle que la Coupe de France Minimes des Ligues prévue le 14 juillet a été annulée. Il fait un point sur les compétitions passées sur notre territoire et sur les différents événements à venir :

➤ *Compétitions passées :*

🏆 Finale des Pointes d'Or U16 à Dreux, la compétition s'est bien déroulée mis à part quelques erreurs au niveau du secrétariat. Stéphanie Mallet regrette qu'aucun animateur n'ait été prévu pour cette compétition.

🏆 Meeting de Chartres, les horaires ont été adaptés en fonction de la chaleur.

🏆 Open de France à Blois, en règle générale la compétition s'est bien passée, nous n'avons pas eu d'incidents majeurs liés à la canicule, une participation inférieure par rapport aux années précédentes (867 participants).

🏆 Championnat régional des 5 km à Pruniers en Sologne (500 participants).

À noter : les salariés de la Ligue sont intervenus sur tous les championnats régionaux et nationaux ce qui a été apprécié au niveau des organisateurs.

➤ *Évènements à venir*

- 🏆 Du 18 au 20 septembre : Championnat de France Masters des Épreuves Combinées et Marche à Châteauroux. Pour la journée du 18, les jurys locaux assureront le déroulement de la journée. À ce jour, il est constaté moins d'engagements qu'en juin.
- 🏆 29 septembre : Réunion des ligues de Bretagne, Normandie, Pays de Loire et Centre-Val de Loire au Mans.
- 🏆 3 octobre : Assemblée Générale du GIFA (Groupement des Internationaux Français d'Athlétisme) à Orléans sous la Présidence de Michel SAMPER.
- 🏆 4 octobre : Challenge des Ligues de Marche à Gien.
- 🏆 12 octobre : Comité Directeur de la Ligue à Olivet.
- 🏆 18 octobre : Interclubs Avenir à Vineuil.

Fin juin, nous avons eu la visite de la DTN. Nous connaissons désormais les différentes missions de Christophe LETELLIER : 40% au niveau national et 60 % à la Ligue (35% sur le programme 36 qui sera partagé avec Alex FERRAND, 10% sur la coordination de l'E.T.R., 10% sur la professionnalisation et le reste sur la vie de la Ligue). Dominique souhaite que dans les 10% de l'ETR et les 35 % du programme 36 Christophe coordonne les 3 structures des Pôles Espoirs Territoriaux :

- 🏆 Pôle d'Orléans : entre 20 et 25 athlètes dont 10 relèvent du Pôle Espoir Territorial Fédéral, les autres étant dans la section sportive scolaire ou en FAC.
- 🏆 Pôle de Chartres : 5 athlètes dont 2 pour le Pôle Espoir Territorial Fédéral ce qui n'est pas suffisant, au minimum il faudrait 9 athlètes.
- 🏆 Pôle de Blois : 28 athlètes dont 5 pour le Pôle Espoir Territorial fédéral, insuffisant également.

Un rappel va être fait aux athlètes qui n'ont pas retourné à la Ligue leur convention.

❖ *Calendrier des compétitions :*

Corentin MENANT nous présente le calendrier qui a été établi lors de la réunion CSO régionale du 29 juin.

Compte tenu des échanges issus de cette présentation, Dominique demande l'organisation d'une réunion spécifique interclubs et un appel à candidature aux clubs désirant organiser les meetings WA. (6 meetings sont prévus pour notre ligue). Le calendrier définitif sera validé ultérieurement.

Pour répondre à la demande de Stéphanie MALLET, Dominique confirme que la location de la salle de Val de Reuil pour les deux journées départementales organisées par les Comités 28 et 45 sera prise en charge par la Ligue.

3-POINT FINANCIER,

- ❖ En l'absence de François GOUEFFON, Sylvie LORDET présente et commente les produits et charges réalisés au 30 juin par rapport à ce qui a été budgété. Voir en annexe la présentation. Afin de répondre à plusieurs questions posées par Jean-Pierre BEAUCAMP, une réunion entre Dominique, Sylvie, François et lui-même sera organisée.
- ❖ Dominique a reçu une demande de l'ACLAM pour la participation aux frais d'inscription de Rose LOGA au Pôle d'Eaubonne. Pour cette année le montant est fixé à 4 000,00 €. Dominique propose une participation de la Ligue à hauteur de 2 000 €. **Accord de tous les membres présents pour cette participation.**
- ❖ Dominique nous informe avoir validé le déplacement d'Agnès LIVEBARDON à BIRMINGHAM pour l'accompagnement de Bérénice PETIT aux Championnats d'Europe.

4–TROPHÉES DE L'ATHLÉ

La date proposée est le 11 décembre 2026 à l'Alliage à Olivet. Josiane MALPART se charge de contacter un traiteur et l'animation, elle nous fera des propositions lors de notre Comité Directeur du 12 octobre.

Comme les années précédentes, nous récompenserons les athlètes internationaux et ceux ayant réalisé un podium aux Championnats de France. Christophe propose également de récompenser des entraîneurs. Corentin rappelle que l'an dernier nous avons récompensé des officiels ayant obtenu leur diplôme de niveau 3 et plus, que fait-on pour cette année ? Dominique propose de récompenser les officiels ayant obtenu leur diplôme de niveau 2, à voir ?

5–PRÉPARATION DU CONGRÈS FFA

Le congrès se déroulera les 9 et 10 avril 2027 au Palais des Congrès CO'MET à Orléans. Le 25 août une visio s'est déroulée entre la FFA et la Ligue. Alex FERRAND est chargé de la coordination de l'évènement et communiquera lors des Comités Directeurs et Bureaux Exécutifs l'avancement des travaux. Une rencontre est prévue le 23 septembre à la Mairie d'Orléans entre les élus, la FFA et la Ligue. Le Comité du Loiret participera à l'organisation lors de ce congrès.

6–QUESTIONS DIVERSES

Demande de Gilles COMBEMOREL : à quelle date est prévue l'Assemblée Générale de la Ligue ? Celle-ci aura lieu le 20 mars.

Alex FERRAND nous fait part des nouveautés au niveau de la formation des entraîneurs : le système de formation modulaire va disparaître, le niveau assistant n'existe plus. Il est prévu des journées de formation voire des week-ends, une formation plus simple, mais les contenus ne sont pas encore disponibles, c'est prévu à partir de janvier 2027. De ce fait, plus de formation pour l'éducation athlétique actuellement, mais possibilité de valider des diplômes pour les personnes en cours de formation qui auraient effectuées les $\frac{3}{4}$ de leur cursus. Pour les CQP rien à signaler.

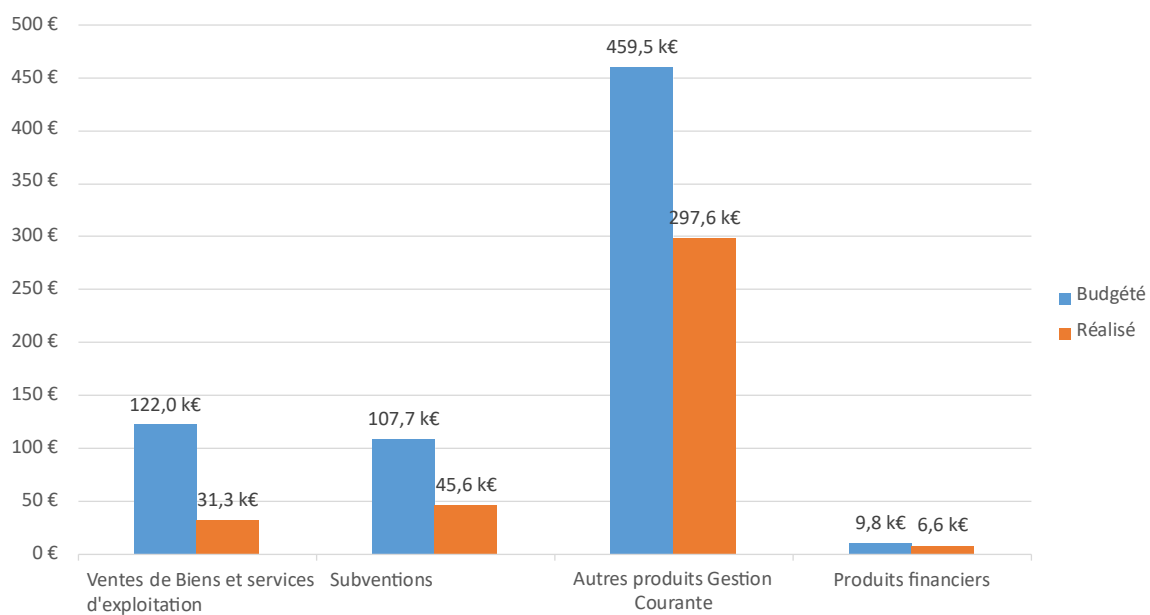
La réunion se termine à 21h20

Le Président
Dominique PLÉE

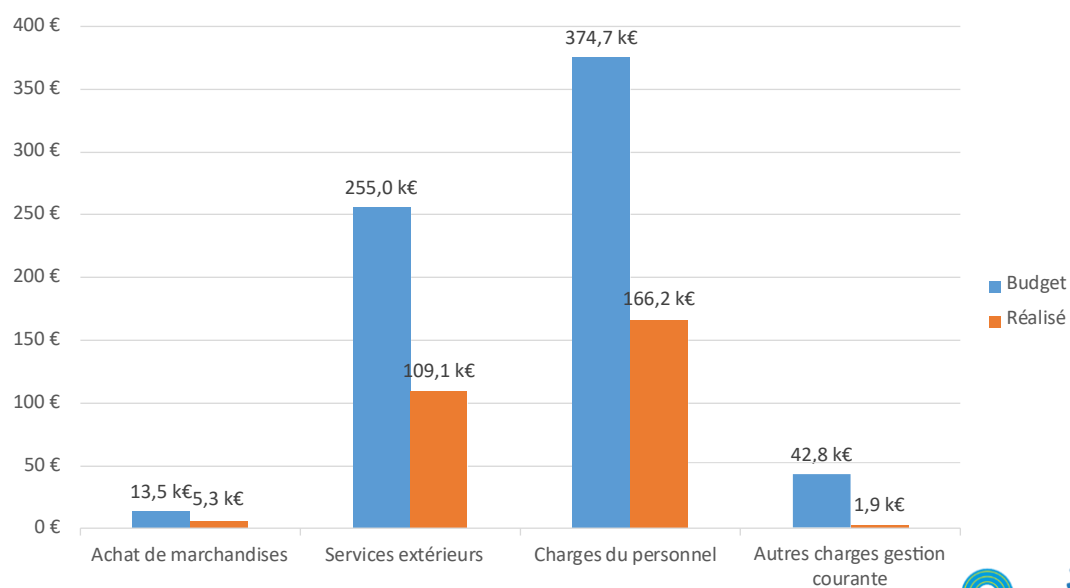
La Secrétaire Générale
Marie-France GOUSSARD

PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE AU 30 JUIN 2026

Compte de résultat synthétique au 30/06/2026 – Réalisé vs Budget (Produits)



Compte de résultat synthétique au 30/06/2026 – Réalisé vs Budget (Charges)



Indicateurs clés

Indicateur	2026	2025	Écart
Budget annuel total	699 000 €	671 000 €	+28 000 €
Budget cotisations	359 000 €	348 000 €	+11 000 €
Recettes réalisées (hors flux)	381 135 €	349 086 €	+32 049 €
Dont cotisations encaissées	245 355 €	231 720 €	+13 635 €
Dépenses réalisées (hors flux)	282 490 €	286 141 €	- 3651 €
Excédent provisoire au 30/06 (hors flux)	98 645 €	62 945 €	+35 700€



Taux d'exécution budgétaire

Au 30/06, le taux d'encaissement des cotisations reste stable à 68,3 %, légèrement inférieur à 2025 (68,6 %). La situation budgétaire globalement maîtrisée à mi-année.

Indicateur	2026	2025
Taux d'encaissement des cotisations	68,3 %	68,6 %
Taux de réalisation des recettes	54,5 %	52 %
Taux de réalisation des dépenses	40,4 %	42,6 %



Conclusion

- Au 30 juin 2026, la Ligue affiche une situation financière favorable. Les recettes atteignent **54,5 % du budget**, contre **52,0 % en 2025**, tandis que les dépenses représentent **40,4 %**, contre **42,6 % en 2025**. La comparaison des recettes doit toutefois être appréciée au regard d'un **décalage global d'encaissement lié au calendrier de versement de certains produits**.
- Cette situation se traduit par un **excédent provisoire de 98,6 k€**, en hausse de **35 700 €** par rapport à juin 2025, sous réserve des produits et charges restant à comptabiliser.

